

Support Mural T.One® AIR

Notice d'installation **FR**



www.aldes.com

1. Composition du KIT

- 2 pieds supérieurs
- 2 pieds inférieurs
- 1 pièce anti-basculement
- 1 réglette support mural
- 1 traverse de maintien
- 2 plots antivibratiles avec filetage M4
- 2 écrous M4 pour plots antivibratiles
- 2 pieds polypropylène avec filetage M8
- 2 inserts plastiques M8
- 12 vis M5 pour fixation
- 12 rondelles à denture M5
- 2 rondelles à denture M4



ATTENTION : vis et chevilles pour fixation sur cloison non fournies

Ce support doit être exclusivement utilisé avec les unités verticales ALDES AUIV de la gamme T.One AIR

2. SÉCURITÉ



Il est impératif de bien respecter les précautions suivantes, sous peine de dommages matériels irréversibles du produit ou de son environnement, et de dommages corporels graves ou de danger de mort. Elles ne sont pas exhaustives et ne se substituent donc en aucune manière aux règles élémentaires de sécurité domestique s'agissant d'un équipement destiné au confort de l'habitat.



Notre entreprise garantit la conformité de ses produits au marquage CE, ce qui leur assure un niveau élevé de protection des biens et des personnes.



ATTENTION : Ce kit de support mural est valable pour les faux plafond de 230 cm maximum pour pouvoir accéder aisément au coffret électrique de l'unité intérieure. Si la hauteur du faux plafond est supérieure à 230 cm, prévoir une rallonge de manchette de raccordement (référence 35001192)

3. PIÈCE TÔLE POUR ANTIBASCULEMENT

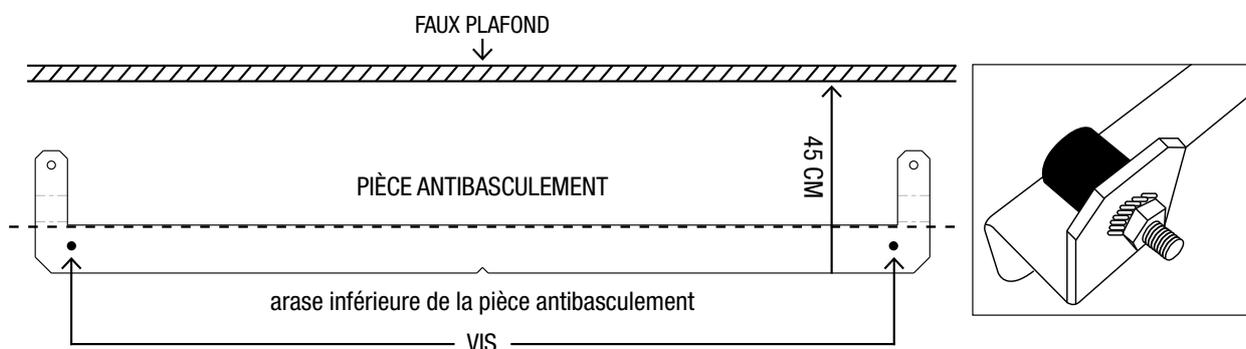
ATTENTION : Cette étape est fondamentale, elle doit être réalisée avec précision en fonction de la position finale du module intérieur dans le placard afin de garantir l'alignement entre le module intérieur et la découpe plafond.

1 - Sur la pièce anti-basculement, fixez les deux plots antivibratiles avec des rondelles à denture et des écrous.

2 - Fixez ensuite la pièce anti-basculement au mur. Attention de bien positionner la pièce antibasculement par rapport à la porte du placard afin de garantir l'accès à l'unité une fois installée (et que la façade puisse être retirée sans gêne). Pour définir la hauteur, il faut retenir :

- Pour tous les modèles AUIV :

- Pour obtenir une pénétration suffisante de la manchette dans le faux plafond (au moins 3 cm), vous devez **positionner l'arase inférieure de la pièce anti-basculement à 45 cm du faux plafond**.
- Assurez vous de fixer l'axe de la pièce anti-basculement dans l'axe de l'ouverture du placard pour pouvoir installer aisément l'unité intérieure de soufflage du système T.One® AIR.



3 - Fixez la pièce anti-basculement au mur **à l'aide de chevilles adaptées au support et aux charges lourdes (>30kg)**.

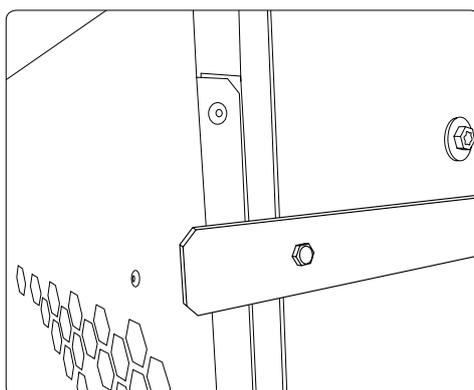
- Exemple : Pour le BA13, utilisez des vis type Molly. Ajustez le niveau grâce aux trous oblongs de chaque côté de la pièce.

Une fois la pièce antibasculement fixée sur le mur, vous pouvez procéder à l'installation de la manchette et tracer la découpe dans le faux-plafond en prenant comme repère le centre de cette pièce anti-basculement.

Pour plus d'information, reportez vous à la notice d'installation du kit manchette T.One

4. RÉGLETTE SUPPORT MURAL

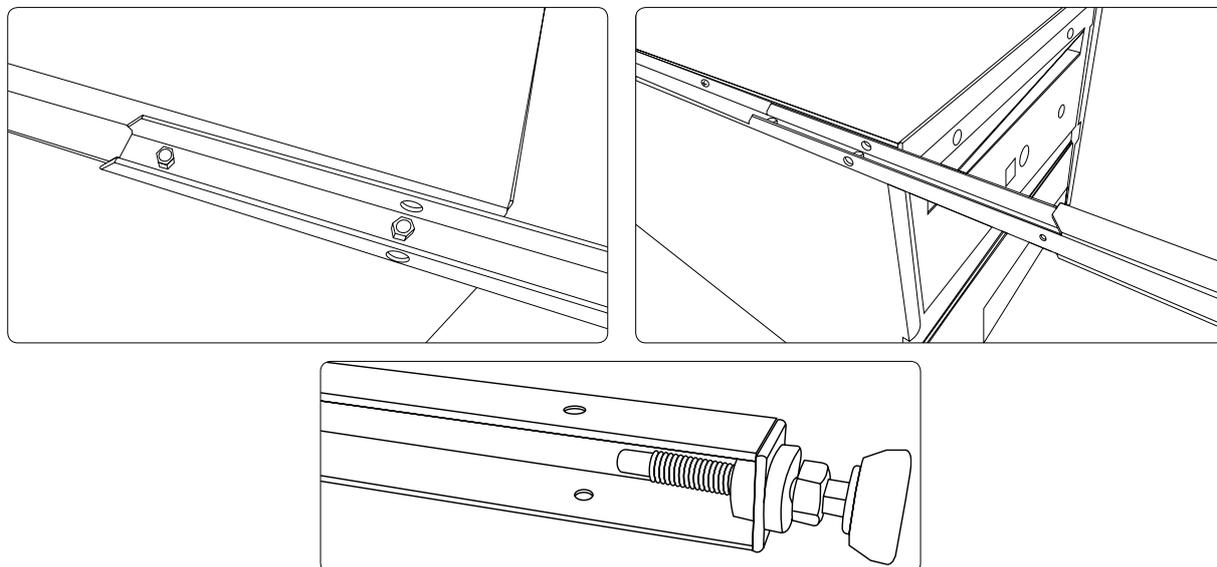
Fixez comme sur le schéma ci-dessous la réglette du support mural au dos de l'unité intérieure en utilisant les vis et rondelles fournies.



5. PIEDS EN TÔLES

1 - Installez, au bout de chacun des pieds comme sur la photo ci-dessous, le pied polypropylène avec l'insert plastique M8 et le contre-écrou. Vissez à fond.

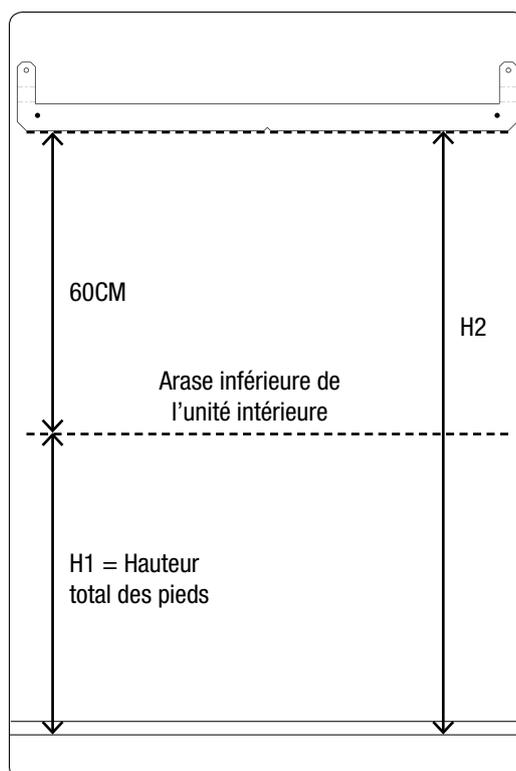
2 - Installez de chaque côté la base des pieds sur les 2 goulottes « arrières » de l'unité verticale :



3 - Fixez les 2 parties inférieures afin que la hauteur totale des pieds (de la base de l'unité intérieure au bout des pieds plastiques) mesure H1

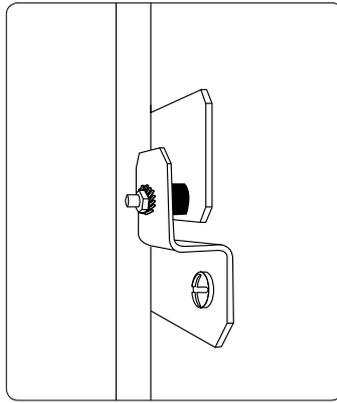
Avec $H1 = H2 - 60 \text{ cm}$

Et avec $H2 =$ la hauteur entre l'arase inférieure de la pièce anti-basculement et le sol (voir schéma ci-dessous pour repérer H1 et H2).



Exemple si le faux plafond est à 210 cm, l'arase inférieure de la pièce anti-basculement est à $H2=165\text{cm}$ et la hauteur des pieds mesure $H1=105\text{cm}$.

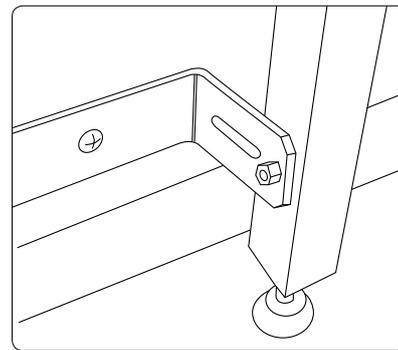
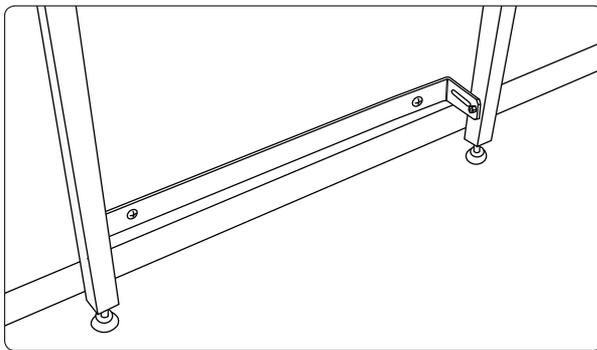
4 - Positionnez l'unité sur le pied en engageant la réglette support mural derrière la pièce d'anti-basculement.



ATTENTION : L'unité intérieure ne doit pas reposer sur la base des accroches de la pièce d'anti-basculement et les plots antivibratiles doivent reposer entièrement sur la traverse de maintien. Si ce n'est pas le cas, ajustez la hauteur de l'unité avec la tige filetée des pieds polypropylènes.



5 - **IMPORTANT** : réglez ensuite le niveau de l'unité avec la tige filetée des pieds polypropylènes et l'écartement avec la cloison grâce à la pièce que vous devez fixer au mur et à chacun des 2 pieds



IMPORTANT : l'écartement (max 55mm) avec la cloison est ajusté pour avoir une inclinaison correcte du bac condensat vers l'arrière où se trouve l'évacuation.

Vérifiez avec un niveau que l'unité est bien de niveau par rapport au mur (Niveau d'écoulement des condensats suffisant dans le bloc PPE de l'unité intérieure).

Vous pouvez à présent rabaisser la manchette et la fixer sur l'unité avec les accroches fournies

6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Déclaration de conformité : nous déclarons sous notre seule responsabilité que les produits présentés dans cette notice satisfont à toutes les exigences essentielles des directives européennes en vigueur pour ce type de produit. En fin de vie, cet appareil doit être retourné à un point de collecte spécialisé pour son recyclage, ce n'est pas un déchet ménager ordinaire. En cas de remplacement, vous pouvez également le retourner à votre distributeur.

Gérer ainsi la fin de vie nous permet de préserver notre environnement et de limiter l'utilisation des ressources naturelles.

Le symbole  apposé sur le produit, indique l'obligation de le retourner, en fin de vie, à un point de collecte spécialisé.





www.aldes.com